

Seraing, le 14/05/2019

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 1122-24 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, je vous remercie d'inscrire à l'ordre du jour du conseil communal de ce 20 mai 2019 le point suivant :

Concerne : Aménagements cyclables sur les quais de Meuse et dans notre ville en général
--

Lundi 13 mai, le Ministre wallon de la Mobilité a présenté le plan Ravel 2019-2024.

113 millions d'euros seront investis en Wallonie pour entretenir et étendre le réseau de pistes cyclables. Sauf erreur, pas un euro ne sera investi sur le territoire sérésien (sauf peut-être sous la rubrique « Aménagement d'une "autoroute cyclable" sur les rives de la Meuse dans l'agglomération liègeoise » - dont le montant paraît à peine suffisant pour réaliser 1,5km de voie – et donc bien insuffisant). Nous sommes pourtant la 7^{ème} ville de Wallonie en matière de population, et nous faisons partie d'une agglomération très large.

Les endroits à aménager pour les cyclistes ne manquent pas sur notre territoire. Je ne citerai en exemple que les quais de Meuse, que ce soit rive droite ou rive gauche, que vous ne pouvez emprunter en vélo sans vous exposer à des risques importants.

Ces quais sont pourtant une liaison stratégique pour la mobilité douce : songez qu'il est plus sûr de se rendre à Namur en partant de Seraing Centre que de se rendre à Liège en partant du même endroit. Seraing est d'ailleurs le seul chaînon manquant de piste cyclable en site propre en Namur et Liège : pas de quoi être fiers !

Nombre de nos concitoyens se rendent à Liège pour le boulot, pour une sortie entre amis, pour profiter de la vie culturelle, etc. Il est important de leur offrir la possibilité de s'y rendre de manière sécurisée s'ils optent pour le vélo. Et qui sait, une fois notre ville redevenue attractive, les Liégeois pourraient effectuer le trajet inverse.

Nous pensons également important que la ville entame une réflexion globale sur la mobilité douce.

A cet effet, le groupe Ecolo vous propose la motion ci-jointe.

Je vous remercie d'avance,

Ancion Paul

Conseiller communal Ecolo